

Séance extraordinaire du 18 décembre 2018 (19 h 15)

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue le mardi 18 décembre 2018 à 19 h 15, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent, messieurs les conseillers, Michel Denicourt, André Deschamps, Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présentes : M^e Isabelle François, directrice générale et greffière, ainsi que M^{me} Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du Conseil dans le délai imparti pour y prendre en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Avis de motion n^o 2019-264 fixant les taux de taxes, tarifications et compensations pour l'année 2019 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé et dépôt du projet de règlement
2. Avis de motion n^o 2019-265 fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2019 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé et dépôt du projet de règlement
3. Règlement n^o 2018-262 autorisant un surveillant à circuler à bord d'un véhicule routier lors d'une opération de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige / Adoption
4. Dépôt de documents
 - Mise à jour des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil, tel qu'exigé par l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2)
5. Offre de services pour analyse d'eau potable / Octroi d'un mandat
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Résolution 2018-12-436

Avis de motion pour décréter le règlement n^o 2019-264 fixant les taxes, tarifications et compensations pour l'année 2019 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé

Avis de motion est donné par Michel Denicourt, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, le règlement n^o 2019-264 fixant les taux de taxes, tarifications et compensations pour l'année 2019 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé.

En vertu de l'article 356 de *la Loi sur les cités et villes* ((RLRQ c. C-19), le conseiller, Michel Denicourt, dépose le projet de règlement n^o 2019-264. Des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public.

Résolution 2018-12-437

Avis de motion pour décréter le règlement n° 2019-265 fixant le taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2019 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé

Avis de motion est donné par André Deschamps, conseiller, à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente tenue un jour ultérieur, le règlement n° 2019-265 fixant les taux de compensation pour le service d'aqueduc et la consommation d'eau potable pour l'année 2019 ainsi que les modalités de leur paiement et le taux d'intérêt sur tout solde impayé.

En vertu de l'article 356 de *la Loi sur les cités et villes* ((RLRQ c. C-19), le conseiller, André Deschamps, dépose le projet de règlement n° 2019-265. Des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public.

Résolution 2018-12-438

Règlement n° 2018-262 autorisant un surveillant à circuler à bord d'un véhicule routier lors d'une opération de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige / Adoption

Considérant qu'en vertu de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19), une copie du règlement n° 2018-262 a été remise à chacun des membres du Conseil dans le délai imparti et que des copies de celui-ci ont été mises à la disposition du public avant le début de la présente séance;

Considérant que ce règlement a pour objet d'autoriser un surveillant à circuler à bord d'un véhicule routier lors d'opérations de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige;

En conséquence,

Il est proposé par Jacques Bienvenue

Et résolu d'adopter, sans changement, le règlement intitulé : «règlement n° 2018-262 autorisant un surveillant à circuler à bord d'un véhicule routier lors d'une opération de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige».

Adopté à l'unanimité

Résolution 2018-12-439

Dépôt de documents

- Mise à jour 2018 des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil, tel qu'exigé par l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* (RLRQ c. E-2.2).

Séance extraordinaire du 18 décembre 2018 (19 h 15)

Résolution 2018-12-440

Offre de services pour analyse d'eau potable / Octroi d'un mandat

Considérant la recommandation de la chef d'équipe du service des Travaux publics, M^{me} Dominique Arpin;

En conséquence,

Il est proposé par Gilbert Viens

Et résolu d'octroyer le mandat pour les analyses d'eau potable pour les années 2019, 2020 et 2021 à Biovet de Saint-Hyacinthe pour un prix annuel de 11 337 \$ plus les taxes, tel qu'il appert dans l'offre de service n° 2018-EAU030 datée du 3 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière

Certificat de crédits

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS PRÉVUS AU BUDGET DE L'ANNÉE 2019 POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LA RÉOLUTION SUIVANTE :

2018-12-440.

Micheline Quilès
Trésorière